



EXCELLER
ENSEMBLE

PAR COURRIEL

Mardi 21 avril 2020

OBJET : COVID-19 – Prolongation des horaires spéciaux

Bonjour à tous,

Il n'y a toujours pas de cas chez Aluminerie Alouette!

Le respect des mesures exceptionnelles mises en place a certes contribué à ce résultat. Notre niveau d'alerte est optimal, alors que le virus est toujours présent dans notre communauté. Un retour à la normale est difficile à prédire.

Afin d'assurer la santé de tous nos employés, nous avons donc décidé de prolonger les horaires spéciaux en vigueur pour un second cycle de 28 jours. Cela s'applique autant aux employés d'opérations et d'entretien travaillant sur les horaires continus (annexe 1) qu'aux employés d'entretien sur les horaires non continus (annexe 2).

De plus, les quelques 120 employés en mode télétravail devront également poursuivre leur travail à la maison jusqu'à au moins le 29 mai 2020, afin de maintenir un minimum de personnes sur le site.

En agissant ainsi de manière proactive, nous souhaitons limiter les risques pour tous et nous retrouver en bonne position de l'autre côté de la courbe. Comme aluminerie, nous devons opérer en continu et pour ce faire, nous avons besoin de tous les membres de notre équipe, en santé. Il est donc crucial de maintenir les bonnes pratiques d'hygiène et de distanciation et, devant l'impossibilité d'être à deux mètres de distance, porter les équipements de protection individuels (gants, masque et lunettes).

Enfin, nous vous remercions pour la résilience dont vous faites preuve face à cette crise sans précédent. La cellule de crise continue de se rencontrer sur une base quotidienne et soyez assurés que nous continuerons de communiquer avec vous régulièrement.

Merci et gardons le cap,

Michel Lussier, Vice-président | Ressources humaines et affaires corporatives

ANNEXE 1 – HORAIRE DE TRAVAIL EXCEPTIONNEL LIÉ À LA COVID-19 EMPLOYÉS D’OPÉRATION ET D’ENTRETIEN – HORAIRE CONTINU

	dimanche 19-avr	lundi 20-avr	mardi 21-avr	mercredi 22-avr	jeudi 23-avr	vendredi 24-avr	samedi 25-avr
JOUR	C	C	C	B	B	B	B
NUIT	D	D	D	A	A	A	A

	dimanche 26-avr	lundi 27-avr	mardi 28-avr	mercredi 29-avr	jeudi 30-avr	vendredi 01-mai	samedi 02-mai
JOUR	B	B	B	D	D	D	D
NUIT	A	A	A	C	C	C	C

	dimanche 03-mai	lundi 04-mai	mardi 05-mai	mercredi 06-mai	jeudi 07-mai	vendredi 08-mai	samedi 09-mai
JOUR	D	D	D	A	A	A	A
NUIT	C	C	C	B	B	B	B

	dimanche 10-mai	lundi 11-mai	mardi 12-mai	mercredi 13-mai	jeudi 14-mai	vendredi 15-mai	samedi 16-mai
JOUR	A	A	A	C	C	C	C
NUIT	B	B	B	D	D	D	D

	dimanche 17-mai	lundi 18-mai	mardi 19-mai	mercredi 20-mai	jeudi 21-mai	vendredi 22-mai	samedi 23-mai
JOUR	C	C	C	B	B	B	B
NUIT	D	D	D	A	A	A	A

	dimanche 24-mai	lundi 25-mai	mardi 26-mai	mercredi 27-mai	jeudi 28-mai	vendredi 29-mai	samedi 30-mai
JOUR	B	B	B	D	D	D	D
NUIT	A	A	A	C	C	C	C

	dimanche 31-mai	lundi 01-juin	mardi 02-juin	mercredi 03-juin	jeudi 04-juin	vendredi 05-juin	samedi 06-juin
JOUR	D	A	A	C	C	B	B
NUIT	C	B	B	D	D	A	A

ANNEXE 2 – HORAIRE DE TRAVAIL EXCEPTIONNEL LIÉ À LA COVID-19 EMPLOYÉS D’ENTRETIEN – HORAIRE NON CONTINU

		Équipe 1	Équipe 2
Dimanche	26-avr		
Lundi	27-avr	12	
Mardi	28-avr	12	
Mercredi	29-avr	12	
Jeudi	30-avr		12
Vendredi	01-mai		12
Samedi	02-mai		12
Dimanche	03-mai		
Lundi	04-mai	12	
Mardi	05-mai	12	
Mercredi	06-mai	12	
Jeudi	07-mai		12
Vendredi	08-mai		12
Samedi	09-mai		12
Dimanche	10-mai		
Lundi	11-mai	12	
Mardi	12-mai	12	
Mercredi	13-mai	12	
Jeudi	14-mai		12
Vendredi	15-mai		12
Samedi	16-mai		12
Dimanche	17-mai		
Lundi	18-mai	12	
Mardi	19-mai	12	
Mercredi	20-mai	12	
Jeudi	21-mai		12
Vendredi	22-mai		12
Samedi	23-mai		12
Dimanche	24-mai		
Lundi	25-mai	12	
Mardi	26-mai	12	
Mercredi	27-mai	12	
Jeudi	28-mai		12
Vendredi	29-mai		12
Samedi	30-mai		12
Dimanche	31-mai		